



FLASH INFO : CER-CEA

CSAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Extrait de la liminaire sur le point CER et CEA qui a été lue à la directrice au CSAL du 29 septembre :

« Durant la FS du 24/06/2025, vous avez indiqué que les Centres d'encaissement des Amendes et de Rennes (CEA/CER) fermentaient au prétexte de la baisse d'encaissement des chèques. Suite aux questions de la CGT, vous aviez indiqué que vous donneriez des précisions en septembre sur le devenir de ces Centres. Mais la bombe était lâchée! Si on constate bien une baisse d'encaissement des chèques, certaines taches ne pourront pas être prises en charge par des prestataires privés ou d'autres services étatiques déjà submergés. Sans compter les conséquences auprès des usagers les plus fragilisés, qui ne sont pas en mesure de payer par virement ou carte bancaire. Les collègues de ces Centres ont donc passé de «bonnes vacances» car la Direction, à part un passage éclair, n'a donné aucune véritable information. Elle avait pris l'engagement auprès des agents des CEA/CER de repasser en septembre, ce qui n'est toujours pas le cas, alors que le mois de septembre arrive à échéance demain.

Lors de la FS du 23/09/2025, suite à l'intervention de la CGT, pour savoir quand vous comptiez tenir cet engagement, aucun éclaircissement ni date n'ont été donnés ?

Quid de l'angoisse des agents plongés dans cette incertitude ? Au passage, rappelons que le stress est un facteur aggravant des Risques Psycho Sociaux... Et que dire de la confiance des agents envers la Direction? Pour montrer leur mécontentement et

revendiquer le maintien de leurs emplois et de leurs services, sans externalisation, les agents des Centres d'Encaissement ont débrayé les vendredi 19/09, lundi 22/09 et mardi 23/09, en espérant votre visite et des réponses. Qu'en est-il?

Laisser les agents dans un tel flou, c'est de fait une source d'inquiétudes et un véritable cumul pour les risques psycho-sociaux.

Or les plans dits sociaux de liquidation de services et d'usine, on connaît à la CGT! On les dénombre par centaines dans le secteur privé, et vous, vous êtes en responsabilité, que faites-vous au cas particulier?

Les questions quant à l'avenir de nos collègues restent en suspens : fermeture? quand? quelles modalités? quelles règles? QUEL AVENIR? Les agents ne sont pas des pions!

Le silence est une forme de mépris. Ces interrogations ne sont-elles pas légitimes ? Nous vous demandons de vous mettre une seule minute à leur place.

Que leur répondez-vous madame la Présidente? »

Réponse de la Directrice:

Elle a fait état de la baisse du paiement par chèque très sensible depuis 2 ans et a précisé qu'elle viendrait sur place avant les vacances de la Toussaint voir les agents des centres d'encaissement.

Elle s'est voulue rassurante en mettant en avant un volume d'emplois qui serait réparti sur la résidence de Rennes.

La délégation CGT lui a rappelé que:

La baisse du volume du paiement par chèques n'était que le résultat d'une volonté politique délibérée de la DGFIP et pas seulement comme elle l'a affirmé un phénomène de changement de pratique des redevables. Tout est fait pour obliger les paiements en ligne et par carte bancaire malgré le coût exorbitant des commissions payées par l'État.

Par ailleurs, nous lui avons répété qu'une partie des usagers, et souvent les plus fragiles, n'étaient pas tous en mesure de procéder à des paiements numérisés.

Pour la CGT Fip 35, la DGFIP doit maintenir un service public en capacité de traiter les paiements non dématérialisés. Dans une période où la défiance envers des services publics « tout numérique » ne cesse d'augmenter, notamment du fait de l'explosion des fraudes, des usurpations d'identités et des vols de données numériques, c'est une nécessité.

Sur le plan précis de l'avenir des centres d'encaissement de Rennes, nous lui avons indiqué qu'aucune décision n'a été prise officiellement au niveau national. A moins que la Directrice ne confirme le contraire, aucune date nationale n'est fixée, ni modalité.

Quant à son engagement de « *répartition des emplois sur Rennes* », en l'absence de la

moindre information sur le budget et des volumes d'emplois ou de suppressions à venir : c'est une annonce qui n'engage qu'elle-même et qui n'est fondée sur rien.

La Directrice a nié durant la séance avoir annoncé la fermeture des CEA CER lors de sa visite. Selon elle, elle aurait simplement évoqué une « réflexion en cours ». Pour elle, rien n'était envisagé pour 2026, et elle n'est pas inquiète.

La délégation CGT a répondu que si elle n'était pas inquiète, c'était loin d'être le cas des agents. Nous avons alors exigé de la directrice qu'elle cesse *la langue de bois et de tourner autour du pot*. Nous avons précisé que la légèreté avec laquelle le dossier était traité était inacceptable, tant sur le fond que sur la forme.

Au vu de l'inquiétude légitime des agents, nous avons exigé qu'elle fixe une date de visite sur place immédiatement, et bien avant la Toussaint, car il s'agit de l'avenir des agents.

Elle a fini par consulter son agenda et s'est finalement engagée à venir sur place le 16 octobre.

Elle a également annoncé un point d'information en CSAL en novembre.

La CGT Finances Publiques 35 lui a rappelé ses revendications :

- le maintien des services CEA/CER, de leurs missions, de tous les emplois**
- ni externalisation ni de privatisation des missions**